

## ENCADRANT D'ENTREPRISE ARTISANALE

### OBJECTIF

Compléter votre formation initiale et ajouter la gestion à votre savoir faire en tant que professionnel, technicien, chef d'entreprise.

Toute personne désirant occuper un poste à responsabilité dans un entreprise artisanale ou devenir chef d'entreprise en TPE (Très Petite Entreprise)

### LE TITRE

La formation conduit au titre d'Encadrant en Entreprise Artisanale de niveau IV.

Le titre est délivré au candidat ayant acquis la totalité des unités de formation. (durée de validité d'une unité de formation : 5 ans)

### INSCRIPTION

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août de chaque année

### DUREE

14 mois, à raison d'un jour par semaine (au choix le lundi ou/et le samedi)

### CONDITIONS pour suivre la formation :

- ✓ Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, temps de formation inclus, ou 4 ans pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau IV (BP, Bac Pro, BTM, CQP, ...)
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau V au minimum dans le métier considéré (CAP, BEP)
- ✓ L'auditeur suit sa formation dans l'une des conditions suivantes :
  - Vous êtes Salarié(e) ou Chef d'Entreprise d'une entreprise artisanale inscrite au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :  
Le coût de la formation est pris en charge par le Conseil de la Formation des Artisans.
  - Vous êtes salarié(e) d'une entreprise artisanale ou non artisanale, vous pouvez bénéficier :  
- d'une prise en charge par votre O.P.C.A. (Organisme Paritaire Collecteur Agréé auquel cotise votre employeur si vous suivez votre formation en partenariat avec votre employeur (Congé Individuel de Formation, stage Formation Continue)

### FRAIS D'INSCRIPTION à la charge de l'auditeur

Unité de Formation	Coût
1 - Gestion économique et financière	126 €
2 – Gestion des Ressources Humaines	84 €
3 – Commercial et Marketing	84 €
4 – Former l'apprenant dans le cadre de l'alternance	84 €

### CONTACT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique  
5 allée des liards- BP 18129 - 44981 SAINTE LUCE SUR LOIRE CEDEX Tel. : 02.51.13.83.85

## PROGRAMME DES UNITES DE FORMATION

<b>U.F. 1 Gestion économique et financière d'une entreprise artisanale</b>	<b>U. F. 2 Gestion des ressources humaines</b>
<p><u>Objectif</u> :</p> <p>Comprendre le fonctionnement économique d'une entreprise artisanale</p> <p>Analyser la situation financière et anticiper ses évolutions.</p> <p><u>Programme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer et équilibrer un plan de financement</li> <li>• Lire et établir un compte de résultat</li> <li>• Etablir et analyser un bilan</li> <li>• Analyser la rentabilité</li> <li>• Analyser la situation financière</li> </ul> <p><u>Durée</u> : 91 heures</p>	<p><u>Objectif</u> :</p> <p>Comprendre le fonctionnement RH d'une entreprise.</p> <p>Savoir réagir face à des situations complexes</p> <p><u>Programme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recruter à bon escient et développer les compétences</li> <li>• Organiser le travail et Manager le personne</li> <li>• Analyser les dysfonctionnements</li> <li>• Communiquer dans le cadre professionnel</li> <li>• Intégrer les principes du droit du travail à la gestion du personnel</li> </ul> <p><u>Durée</u> : 70 heures</p>
<b>U.F. 3 Commercial et Marketing</b>	<b>U.F. 4 Former l'apprenant dans le cadre de l'alternance</b>
<p><u>Objectif</u> :</p> <p>Définir l'organisation commerciale d'une entreprise.</p> <p><u>Programme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer l'entreprise dans son environnement commercial</li> <li>• Maîtriser les différents outils de l'action commerciale au quotidien</li> <li>• Maîtriser les techniques de vente et d'après vente</li> </ul> <p><u>Durée</u> : 70 heures</p>	<p><u>Objectif</u> :</p> <p>Accueillir et intégrer les apprentis au sein de votre équipe.</p> <p>Transmettre les savoirs et les compétences nécessaires à l'apprentissage du métier.</p> <p><u>Programme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer la place, le rôle et les obligations du maître d'apprentissage</li> <li>• Accompagner le jeune dans la construction de son projet d'insertion professionnelle et sociale</li> <li>• Acquérir les compétences nécessaires à la fonction de maître d'apprentissage.</li> </ul> <p><u>Durée</u> : 56 heures</p>

## L'EXAMEN

UNITÉ DE FORMATION	Examen final	Contrôle continu	Epreuve Orale
1 - Gestion économique et financière	X : 4 h	X	
2 - Gestion des Ressources Humaines	X : 2 h	X	
3 -Commercial et Marketing	X : 3 h	X	
4 - Former l'apprenant dans le cadre de l'alternance	X : 1 h (0h30 écrit, 0h30 oral)		X